



FEDERATION DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS

AGRICOLES DU CONGO AU SUD-KIVU

E-mail : fopacsudkivu21@gmail.com

+243993228679/+243842491718/+243990195825

www.fopac-sk.org



GUIDE DE SENSIBILISATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ASSOCIATIONS VILLAGEOISES D'EPARGNE ET DE CREDIT





FEDERATION DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS

AGRICOLAS DU CONGO AU SUD-KIVU

E-mail : fopacsudkivu21@gmail.com

+243993228679/+243842491718/+243990195825

www.fopac-sk.org



0. INTRODUCTION

Les Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC) sont des groupes communautaires qui permettent aux membres de mettre en commun leurs ressources financières pour épargner, accorder de petits crédits et améliorer leur résilience économique. Elles favorisent l'inclusion financière, surtout dans les zones rurales où l'accès aux banques est limité.

I. OBJECTIFS DE LA SENSIBILISATION

- Expliquer le fonctionnement et l'importance des AVEC.
- Encourager la participation communautaire dans la création et la gestion des AVEC.
- Promouvoir la culture de l'épargne et de la solidarité.
- Renforcer l'autonomie financière des ménages et des femmes.

II. QU'EST-CE QU'UNE AVEC ?

Les AVEC constituent un mécanisme communautaire d'épargne et de crédit qui favorise l'inclusion financière, la solidarité et l'autonomisation économique des membres. Cependant pour garantir leur pérennité et leur efficacité, il est essentiel de renforcer la gouvernance interne afin d'éviter les conflits, les détournements, le manque de transparence et la démotivation des membres.



FEDERATION DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS

AGRICOLES DU CONGO AU SUD-KIVU

E-mail : fopacsudkivu21@gmail.com

+243993228679/+243842491718/+243990195825

www.fopac-sk.org



Session1 : PRINCIPES CLES DE LA GOUVERNANCE DES AVEC

✓ Transparence:

- Tenue régulière et claire des registres financiers ;
- Communication des informations financières à tous les membres.

✓ Participation démocratique :

- Tous les membres doivent avoir voix au chapitre dans les prises de décision ;
- Les élections des dirigeants doivent être libres, équitables et périodiques ;

✓ Redevabilité et contrôle :

- Les responsables (président, secrétaire, trésorier, comité de contrôle) doivent rendre compte régulièrement à l'Assemblée ;
- Mise en place d'un comité de surveillance interne.

✓ Respect des règles établies :

- Adhésion au règlement intérieur (fréquence des réunions, modalités de cotisations, taux d'intérêt, sanctions en cas de retard) ;
- Application équitable des règles à tous les membres sans discrimination.

✓ Rotation des responsabilités :

- Permettre à plusieurs membres d'exercer des fonctions de responsabilité afin d'éviter la monopolisation et de renforcer les capacités.



FEDERATION DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS

AGRICOLAS DU CONGO AU SUD-KIVU

E-mail : fopacsudkivu21@gmail.com

+243993228679/+243842491718/+243990195825

www.fopac-sk.org



✓ **Renforcement des capacités :**

- Formation régulière des membres sur la gestion financière, le leadership, la résolution pacifique des conflits et l'entrepreneuriat.

Session2: IMPORTANCE DE L'EPARGNE

- ✓ **Sécurité financière :** L'épargne constitue un filet de sécurité en cas d'urgence (maladie, décès, catastrophe).
- ✓ **Préparation de l'avenir :** Permet de financer des projets familiaux (scolarité des enfants, construction, mariage) ;
- ✓ **Accès au crédit :** Les épargnes collectées donnent la possibilité d'obtenir des prêts internes avec des conditions souples ;
- ✓ **Autonomisation économique :** L'épargne développe une culture de responsabilité et réduit la dépendance aux appuis extérieurs.

Session3: GESTION DES RESSOURCES COLLECTIVES

- ✓ **Transparence et tracabilité :** Chaque cotisation, prêt ou remboursement doit être enregistré et partagé avec tous les membres.
- ✓ **Respect des règles communes :** Les taux d'intérêt, les pénalités de retard et les conditions de prêt doivent être appliqués équitablement.
- ✓ **Redevabilité :** Les dirigeants rendent compte régulièrement devant les membres.



FEDERATION DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS

AGRICOLAS DU CONGO AU SUD-KIVU

E-mail : fopacsudkivu21@gmail.com

+243993228679/+243842491718/+243990195825

www.fopac-sk.org



- ✓ **Solidarité** : Les fonds collectifs doivent renforcer la cohésion du groupe et être utilisés dans l'intérêt commun.
- ✓ **Investissement utile** : Encourager l'utilisation d'une partie des ressources pour des activités collectives génératrices des revenus (achat d'un moulin, d'un champ communautaire, ...).

Session4 : COMPETENCES CLES DE GESTION DES AVEC

- ✓ **Compétences organisationnelles**
 - Gestion des réunions : respect de l'ordre du jour, prise de parole organisée, prise de décision collective ;
 - Rédaction et conservation des documents : cahiers de caisse, registres de cotisation, procès-verbaux ;
 - Planification des activités du groupe (assemblées générales, partages annuels, projets collectifs).
- ✓ **Compétences financières**
 - Techniques d'épargne et de gestion de fonds collectifs ;
 - Calcul des intérêts, suivi des prêts et des remboursements ;
 - Notions de comptabilité simplifiée et d'établissement productif et de lutte contre les dépenses inutiles.
- ✓ **Compétences en leadership et gouvernance**
 - Prise de décision équitable et participative ;
 - Ethique et intégrité dans la gestion ;
 - Résolution pacifique des conflits internes ;



FEDERATION DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS

AGRICOLES DU CONGO AU SUD-KIVU

E-mail : fopacsudkivu21@gmail.com

+243993228679/+243842491718/+243990195825

www.fopac-sk.org



- Rotation des responsabilités pour permettre à plusieurs membres de développer leur leadership.

✓ **Compétences entrepreneuriales**

- Identification des opportunités locales ;
- Développement d'activités génératrices des revenus individuelles ou collectives ;
- Gestion d'un petit projet (budget, suivi et évaluation).

Session 5 : LES TECHNIQUES DE SUIVI DE PRÊT

✓ **Tenue de registres et suivi des échéances**

- Carnet individuel de prêt : chaque membre dispose d'un carnet où sont inscrit le montant emprunté, les échéances et les remboursements effectués.
- Registre collectif : le comité de gestion doit tenir à jour un registre indiquant toutes les informations des prêts accordés, les montants, les dates de remboursement et les soldes restants.
- Calendrier de remboursement : afficher ou rappeler chaque semaine les échéances à l'ensemble du groupe pour que tout le monde connaisse la date et le montant attendu.

✓ **Approche collective et solidaire**

- Réunions de groupe : les séances d'AVEC permettent de faire le point sur les prêts en cours et d'encourager la responsabilité collective.
- Le système de caution solidaire : les membres peuvent se porter



FEDERATION DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS

AGRICOLAS DU CONGO AU SUD-KIVU

E-mail : fopacsudkivu21@gmail.com

+243993228679/+243842491718/+243990195825

www.fopac-sk.org



garant les uns des autres pour réduire le risque de non remboursement.

✓ **Mesures de recouvrement en cas de retard**

- Pénalités légères : appliquer des frais de retard symbolique pour encourager la discipline sans décourager les membres.
- Plan de remboursement rééchelonné : si le membre a une difficulté temporaire, étaler le paiement sur plusieurs semaines.
- Saisie consensuelle : en dernier recours, le groupe peut décider de récupérer une partie du prêt en nature (produits agricoles, petit bétail) pour limiter les pertes.

✓ **Suivi permanent et transparence**

- Rapports périodiques : présenter à chaque réunion la situation des prêts, y compris les montants en retard.
- Transparence : afficher les informations (sans humilier les membres) pour motiver les retardataires à régulariser leur situation.

Session6 : RÔLE DES AVEC DANS LA SOLIDARITÉ ET LA RÉSILIENCE



FEDERATION DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS

AGRICOLAS DU CONGO AU SUD-KIVU

E-mail : fopacsudkivu21@gmail.com

+243993228679/+243842491718/+243990195825

www.fopac-sk.org



✓ **Mise en commun des ressources**

Les cotisations régulières permettent de constituer un fonds collectif. Ce capital devient une source de financement rapide et flexible en cas d'urgence (maladie, décès, frais scolaires, catastrophes naturelles). Contrairement aux institutions financières classiques, les AVEC offrent des solutions immédiates, adaptées à la réalité du milieu rural.

✓ **Accès facile au crédit en période difficile**

Pendant les crises économiques, l'accès au crédit formel se réduit considérablement. Les AVEC continuent à offrir des prêts de proximité avec des taux d'intérêts modérés, permettant aux familles de maintenir leurs AGR et d'éviter de vendre leurs biens de survie.

✓ **Réduction de la vulnérabilité des ménages**

Grace à l'épargne et à l'accès au microcrédit, les ménages diversifient leurs sources de revenus, ce qui réduit les risques de pauvreté extrême en cas de perte d'une seule activité économique (mauvaise récolte, fermeture d'un marché, etc).

✓ **Renforcement de la solidarité communautaire**

Les AVEC ne sont pas seulement des structures financières, mais aussi des espaces de dialogue et de soutien mutuel. Les membres se soutiennent moralement et matériellement, renforçant la cohésion sociale et la confiance entre la communauté.



FEDERATION DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS

AGRICOLAS DU CONGO AU SUD-KIVU

E-mail : fopacsudkivu21@gmail.com

+243993228679/+243842491718/+243990195825

www.fopac-sk.org



✓ **Développement d'un esprit d'anticipation**

En favorisant l'épargne régulière et la planification, les AVEC inculquent une culture de prévoyance. Les membres apprennent à mettre de côté une partie de leurs revenus pour se préparer à d'éventuels imprévus, ce qui réduit leur dépendance aux aides extérieures.

✓ **Empowerment et leadership**

Les AVEC offrent un espace d'apprentissage collectif où les membres développent leurs compétences en gestion, en négociation et en leadership.

Cela les rend plus résilientes face aux crises et plus capables d'influencer les décisions économiques de leurs ménages et de leurs communautés.

III. CONCLUSION

La série d'activités de sensibilisation, d'accompagnement et d'appui aux AVEC a contribué à renforcer les capacités des membres et à consolider leurs structures d'épargne et de crédit.

Premièrement, une AVEC bien gouvernée est une AVEC durable. L'amélioration de la gouvernance interne garantit la transparence, la confiance et la pérennité des activités. Les membres doivent s'approprier les principes de bonne gestion afin que l'AVEC soit un véritable outil de lutte contre la pauvreté et de résilience économique dans la communauté.

Deuxièmement, l'épargne et la gestion responsable des ressources



FEDERATION DES ORGANISATIONS DES PRODUCTEURS

AGRICOLAS DU CONGO AU SUD-KIVU

E-mail : fopacsudkivu21@gmail.com

+243993228679/+243842491718/+243990195825

www.fopac-sk.org



collectives assurent la pérennité et le succès des AVEC. Plus les membres épargnes et gèrent de manière transparente, plus ils renforcent leur pouvoir économique et leur solidarité.

Et troisièmement, le renforcement des compétences dans les AVEC est la clé de la durabilité. Une AVEC compétente, c'est une AVEC organisée ; responsable et capable de transformer la vie de ses membres.

